



Recuperation et reglement de tva sur une vente de vehicule d occa

Par **LESUEUR**, le **12/02/2009** à **16:55**

Bonjour, je suis negociant automobile et je me pose la question sur le reglement de la tva et sa recuperation exemple: j'achete un vehicule occasion en france ou a l'etranger je le paye ttc et mon fournisseur me fournit une facture ou il fait ressortir la tva c'est donc un vehicule vendu avec de la tva ma question est la suivante je regle 10 000€ TTC je revends 12000€ TTC je dois normalement payer ma tva sur la marge donc 2000€ mais vu que je recupere la tva sur les 10 000€ ma marge est donc de 3639€ alors je paie ma tva sur quelle marge je suis perdu aide moi svp j'ai une autre question si je me fournis en allemagne ou la je paie le vehicule ht je rentre en france je declare mon vehicule au impot et je paie ma tva mais comment je fais pour la recupere vu que mon fournisseur lui fait une facture de vente ht et il ne fait pas apparaitre la tva ???